


**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-01.250-0003298.2023.004</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>SAS ECOLIENCE</b> Adresse <b>9 Lieudit Bellevue 86250 Bourpeuil</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01)</b> Adresse <b>B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>01 mars 2023 10:37:23 +0100 CET</b> Nom et signature <b>ECOCERT FRANCE</b> Lieu <b>L'Isle-Jourdain (FR)</b>			I.8 Validité Certificat valable du <b>28/02/2023</b> au <b>31/03/2024</b>		

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
Avoine		Biologique
Biscuits sucrés: Broyé du Poitou		Biologique
Biscuits sucrés: Cake aux pépites de chocolat noir		Biologique
Biscuits sucrés: Cookie Graines Chocolat		Biologique
Biscuits sucrés: Cookie Noix Chocolat		Biologique
Biscuits sucrés: Cookie Pépites de chocolat au lait		Biologique
Biscuits sucrés: Cookie Pépites de chocolat noir		Biologique
Biscuits sucrés: Cookie au sarrasin aux pépites de chocolat		Biologique
Biscuits sucrés: Cookie au sarrasin		Biologique
Biscuits sucrés: Madeleine au petit épeautre		Biologique
Biscuits sucrés: Madeleine aux pépites de chocolat		Biologique
Biscuits sucrés: Madeleine nature		Biologique
Biscuits sucrés: Muffin nature		Biologique
Biscuits sucrés: Muffin pépites de chocolat		Biologique
Biscuits sucrés: Palet blé citron		Biologique
Biscuits sucrés: Petit beurre		Biologique
Biscuits sucrés: Quatre quart		Biologique
Biscuits sucrés: Sablé au sarrasin avec pépites de chocolat noir		Biologique
Biscuits sucrés: Sablé au sarrasin nature		Biologique
Biscuits sucrés: Sablé aux noix		Biologique
Biscuits sucrés: Sablé avoine chocolat noir		Biologique
Biscuits sucrés: Sablé citron		Biologique
Biscuits sucrés: Sablé fourré chocolat		Biologique
Biscuits sucrés: Sablé multi-graines		Biologique
Bière: Bière Blonde 'Sans détour'		Biologique
Bière: Bière Lager 'Sans détour'		Biologique
Bière: Bière ambrée 'Sans détour'		Biologique
Bière: Bière blanche 'Sans détour'		Biologique
Bière: Bière triple 'Sans détour'		Biologique
Blé dur		Biologique
Blé tendre d'hiver: Blé tendre entier et décortiqué (dont variétés anciennes et khorasan)		Biologique
Cameline		Biologique
Chanvre commun: Graines de chanvre		Biologique
Chia		Biologique
Colza		Biologique
Crêpes et galettes: Blinis		Biologique
Crêpes et galettes: Crêpes froment		Biologique
Crêpes et galettes: Pancakes		Biologique
Drèches: Drèches sans résidus de houblon		Biologique
Epeautre grand: Grand épeautre entier et décortiqué		Biologique
Epeautre petit: Petit épeautre entier et décortiqué		Biologique
Farine de maïs		Biologique
Farines préparées: Farine d'avoine		Biologique
Farines préparées: Farine de blé Khorasan		Biologique
Farines préparées: Farine de blé tendre		Biologique
Farines préparées: Farine de grand épeautre		Biologique
Farines préparées: Farine de lentille		Biologique
Farines préparées: Farine de millet		Biologique
Farines préparées: Farine de petit épeautre		Biologique
Farines préparées: Farine de pois chiche		Biologique
Farines préparées: Farine de sarrasin		Biologique
Farines préparées: Farine de seigle		Biologique
Farines préparées: Semoule de blé dur		Biologique
Haricots, secs: Haricots (rouge et blanc)		Biologique
Haricots: Flageolet		Biologique
Huile de colza, brute: Huile de colza		Biologique
Huile de tournesol, brute: Huile de tournesol		Biologique
Huile végétale brute (autres): Huile de cameline		Biologique
Huile végétale brute (autres): Huile de graines de chanvre		Biologique
Huile végétale brute (autres): Huile de graines de courges		Biologique

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Huile végétale brute (autres): Huile de lin	Biologique
	Lentilles, sèches: Lentilles (vertes et corail)	Biologique
	Lin: Lin brun et doré	Biologique
	Légumes, autres: Graines de courges	Biologique
	Maïs: Maïs Pop corn	Biologique
	Millet: Graines de millet décortiquées	Biologique
	Orge: Orge entier et décortiquée	Biologique
	Pains: Baguette aux graines	Biologique
	Pains: Baguette blanche	Biologique
	Pains: Baguette semi-complète	Biologique
	Pains: Pain au levain blanc	Biologique
	Pains: Pain au levain complet	Biologique
	Pains: Pain au levain semi-complet	Biologique
	Pains: Pain au seigle	Biologique
	Pains: Pain aux graines	Biologique
	Pains: Pain aux noix	Biologique
	Pains: Pain brioché	Biologique
	Pains: Pain ciabatta nature	Biologique
Pains: Pain de campagne	Biologique	
Pains: Pain de mie	Biologique	
Pains: Pain petit épeautre	Biologique	
Pains: Tourte au seigle	Biologique	
Pavot	Biologique	
Pois chiches, secs: Pois chiche	Biologique	
Pois: Pois verts entiers et pois cassés	Biologique	
Pâte alimentaire	Biologique	
Sarrasin: Sarrasin entier et décortiqué	Biologique	
Seigle de printemps: Seigle	Biologique	
Semences, autres: Semences	Biologique	
Soja: Graines de soja	Biologique	
Sons: Son de céréales (dont son de blé et son d'avoine)	Biologique	
Sons: Sous-produits de triage	Biologique	
Tournesol: Tournesol de bouche et oléique	Biologique	
Tourteaux: Tourteaux issu de graines oléiques	Biologique	
Viennoiseries: Brioche	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Préparation	Décortilage: Décortilage de graines	
Préparation	Séchage: Séchage de graines et semences	
Préparation	Triage: Triage de graines et semences	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> <li>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> <li>• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</li> </ul>	
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant	
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation <b>COFRAC</b> Hyperlien vers le certificat d'accréditation <a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf</a>	II.9 Autres informations
<b>DÉLIVRÉ</b>		